

QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2021

ROCHESERVIERE-ST PHILBERT

ORIGINE DE VOTRE EAU

Vous dépendez de l'unité de distribution ROCHESERVIERE-ST PHILBERT dont la gestion est assurée par SAUR, pour le compte de le SIAEP DE LA REGION DE GRANDLIEU.

L'eau distribuée provient de l'usine de Basse Goulaine.

La ressource en eau bénéficie de périmètres de protection déclarés d'utilité publique par arrêté préfectoral.

Avant distribution, les eaux brutes captées subissent un traitement complet.

CONTROLE DE VOTRE EAU

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau distribuée. L'exploitant doit aussi surveiller ses installations et la qualité de l'eau qu'il produit et distribue.

Le contrôle de la qualité de l'eau porte sur une centaine de paramètres différents.

Cette synthèse prend en compte les résultats provenant de 162 prélèvements sur l'année du contrôle sanitaire de l'ARS.

Les résultats des analyses sont consultables sur Internet national :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable>

Les fiches de synthèse annuelles sont mises en ligne sur le site de l'ARS :

<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/eau-destinee-la-consommation-humaine>

CONSEILS

◆ Utilisez uniquement l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson et pour cuisiner.

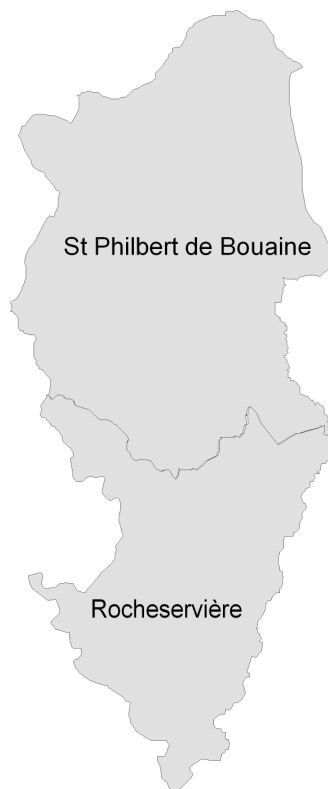
◆ Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

◆ Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.

◆ Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. La suppression de ces canalisations est conseillée.

◆ Pour les usages courants, la qualité de l'eau distribuée à votre robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez une telle installation, n'oubliez pas de l'entretenir régulièrement, et assurez-vous de disposer d'un robinet d'eau froide non adoucie pour la boisson et la cuisine.

◆ En cas d'utilisation alternée du réseau public et d'un puits ou forage privé, la séparation des deux réseaux est obligatoire, la responsabilité du propriétaire pouvant être engagée.



APPRECIATION GLOBALE DE VOTRE EAU EN 2021

L'EAU DISTRIBUEE EN 2021 EST DE TRES BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE ET CONFORME AUX LIMITES DE QUALITE FIXEES PAR LA REGLEMENTATION POUR L'ENSEMBLE DES PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES ANALYSES.

APPRECIATION DE VOTRE EAU EN 2021 POUR QUELQUES PARAMETRES

BACTERIOLOGIE

Tout résultat d'analyse supérieur aux limites de qualité indique un non-respect réglementaire. Il signale la présence de bactéries indicatrices d'une contamination fécale pouvant provoquer des troubles digestifs. Un taux de conformité à 100% signifie qu'aucun germe pathogène parmi ceux recherchés n'a été retrouvé sur les analyses de l'année.

Très bonne qualité bactériologique

Taux de conformité	100 %
--------------------	-------

NITRATES

La teneur limite de 50 milligrammes par litre (mg/L) en nitrates est fixée en fonction des risques pour la population la plus vulnérable (nourrissons et femmes enceintes). Cette valeur constitue une précaution vis-à-vis du risque d'apparition de maladie bleue du nourrisson (méthémoglobinémie) et du risque suspecté d'effets cancérogènes à long terme.

Très bonne qualité

Minimum	4,8	mg/L
Moyenne	8,5	mg/L
Maximum	20,0	mg/L

PESTICIDES

280 molécules sont recherchées, à des fréquences variables selon l'importance de l'usine. La quasi-totalité fait l'objet d'une limite de qualité réglementaire dans l'eau du robinet fixée à 0,1 microgramme par litre (µg/L) par molécule et de 0,5 µg/L pour la somme.

La valeur réglementaire de 0,1 µg/L n'est pas fondée sur une approche toxicologique et n'a donc pas de signification sanitaire.

Pour autant, tout dépassement de cette valeur nécessite une évaluation par comparaison avec la valeur sanitaire maximale établie par l'ANSES, ainsi qu'une gestion spécifique visant le retour à la conformité.

Un taux de conformité à 100% signifie qu'aucune molécule n'a été mesurée à une valeur supérieure à 0,1 µg/L sur l'année.

Eau conforme vis à vis du paramètre pesticides

Taux de conformité : 100 %

FLUOR

La teneur limite de 1,5 milligrammes par litre (mg/L) a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (traces sur l'émail des dents). A des doses modérées, le fluor est bénéfique pour prévenir les caries dentaires. Lorsque la teneur en fluor dans l'eau distribuée est faible, un apport complémentaire est possible sur avis médical.

Teneur faible en fluor, un apport complémentaire est possible après avis médical

Maximum	0,1	mg/L
---------	-----	------

DURETE

La dureté, ou titre hydrotimétrique (TH), correspond à la présence de calcium et de magnésium dans l'eau et s'exprime en degré français (°F). Plus une eau est « dure », plus elle est « calcaire ». La consommation d'une eau dure n'est pas dangereuse pour la santé. Elle présente surtout l'inconvénient d'entartrer les récipients, les appareils ménagers et les conduites. Au contraire, une eau douce peut dans certaines conditions dissoudre les métaux des canalisations et entraîner des risques pour la santé. Aucune teneur limite réglementaire concernant ce paramètre n'est fixée.

Eau peu calcaire

Minimum	12,1	°F
Moyenne	14,8	°F
Maximum	15,8	°F

TRIHALOMETHANES

La teneur limite de 100 microgrammes par litre (µg/L) en trihalométhanes (THM) est fixée pour la somme de 4 molécules recherchées dans l'eau potable (chloroforme, bromoforme, bromodichlorométhane et chlorodibromométhane). Les THM sont des sous-produits de désinfection de l'eau formés principalement par la réaction du chlore utilisé pour la désinfection avec la matière organique résiduelle présente dans l'eau traitée.

Cette valeur constitue une précaution vis-à-vis du risque suspecté d'effets cancérogènes à long terme.

Eau de bonne qualité

Minimum	9,2	µg/L
Moyenne	17,1	µg/L
Maximum	64	µg/L